

## Victime d'un car-jacking,pas de cértificat médical initial

Par ammar, le 10/06/2008 à 17:00

victime d'agression suivi de vol de voiture, j'ai été ausculté à l'hopital, mon assurance refuse de m'indemniser car sur le micro ordinateur de l'accueil à l'hopital, je n'y figure pas à la date des faits, que dois je faire pour rentrer en possession de mes droits, salutations empréssées